Réunion publique tri et prévention des déchets

Cc de Gorges Causses Cévennes

Auteur :

Mairie

48400 Florac Trois Rivières

Voir le site internet

Marion Pouget

mp-meyrueis@orange.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis le 1er Janvier 2016, en Lozère tous les emballages plastiques peuvent être triés par les foyers. Cette évolution entraîne une petite révolution dans les habitudes des ménages qui ne vont quasiment plus rien jeter dans le sac noir en appliquant les nouvelles consignes et les éco gestes.

Le Programme de Prévention des déchets (année 5) et le Syndicat de traitement sont associés pour aller au plus proche des gens dans les communes et répondre à toutes leurs questions qu'ils s'agissent de tri, de prévention ou de déchets en général.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est avant tout d'informer et d'expliquer comment sont gérés les déchets sur le département ce qui permet ensuite de mieux faire comprendre l'intérêt du tri et de la prévention des déchets. Il n'est pas possible de sensibiliser tout le monde à la thématique des déchets, cependant les personnes présentes seront de bons ambassadeurs auprès de leurs voisins, amis,...

Résultats quantitatifs

Le PLPD Sud Lozère et le Syndicat de traitement ont souhaité tester cette formule de réunion publique sur le secteur du SICTOM des Bassins du Haut Tarn qui représente la moitié des communes du sud Lozère. On estime à 150, le nombre de personne qui ont assisté aux réunions.

Résultats qualitatifs

Globalement, les personnes qui font le déplacement pour les réunions publiques sont celles qui sont déjà sensibles au sujet et qui cherchent à approfondir leurs gestes et à mieux comprendre le fonctionnement des déchets sur le département.

Les questions et/ou partage d'expérience sont souvent orientés vers des thèmes tels que : les consignes de tri en général, le centre d'enfouissement des déchets, les coûts et le compostage.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Décembre 2015 = Campagne de sensibilisation pour informer les ménages de l'extension des consignes de tri

- Janvier 2015 = Parution d'un Journal du tri édité par le Syndicat de traitement mentionnant un rappel sur les consignes et indiquant une formation pour devenir Relais du compostage.

- Février 2016 = Rencontre avec le SICTOM du Bassins du Haut Tarn pour organiser les réunions. Il est fait le choix d regrouper plusieurs communes pour qu'il y ait un dynamisme plus important. Le SICTOM représente 20 communes et il y a eu 10 réunions.

- Février à Mai = Planification et organisation logistique des réunions : le PLP prend en charge la planification avec les communes et le Syndicat assure la partie communication : affiches, courriers, articles.

Pour chaque commune, il a été rédigé puis transmis aux correspondants locaux un article presse.

La conception et la rédaction du support à projeter pendant la réunion a été réalisé par le Syndicat de traitement et le PLPD.

Ce power point est composé :

-historique des déchets en Lozère (avec plan département)

-consignes de tri

-présentation des différents flux et filières

-présentation du centre d'enfouissement

-présentation du PLPD Sud Sud

-Zoom sur des éco gestes au quotidien (avec exemple)

-Focus sur le compostage (à la demande du SICTOM)

-Données chiffrées des tonnages et des coûts

- Avril = Démarrage des premières réunions publiques

A cette occasion, sont également distribués des outils de communication pour les gérants de campings et/ou de gîtes (affiches, kit compostage, sac de pré collecte, livret).

Moyens humains

Les animateurs du PLPD et du Syndicat de traitement assurent l'organisation et la présentation des réunions publiques.

Moyens financiers

Cette action ne demande pas désinvestissement financier. Les communes mettent gracieusement les salles communales à disposition. Certaines offrent même à leurs administrés un apéritif !

Moyens techniques

Les animateurs doivent prévoir : un ordinateur portable, une rallonge et un écran (sauf si tout ceci est déjà présent sur place). Ceci est à voir avec les communes lors de la planification des réunions.

Partenaires mobilisés

Les partenaires mobilisés sont les suivants :

- Syndicat de traitement

- PLPD

- SICTOM des Bassins du Haut Tarn

- Communes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible

Difficultés rencontrées

Cette opération est multi acteurs et mobilise les élus locaux.

Il est intéressant de pouvoir parler du tri et de la prévention à l'occasion de la même réunion de façon à ce que la différence entre les deux notions soit bien comprise.

Recommandations éventuelles

Si vous êtes en charge de la planification des réunions, soyez organisés. Un tableau Excel à compléter est très pratique.

Concernant la présentation, elle est plus appréciée si elle est ludique et imagée et approfondie à l'oral (sauf pour la partie tonnages et coûts qui doit être avec un minimum de détails à l'écran).

SI vous avez des choses à montrer, à toucher, ... n'hésitez pas : surtout pour les gestes de prévention (couches lavables, cotons réutilisables, composteur de démonstration, gourde,...).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE

Dernière actualisation

Juin 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr
Direction régionale Occitanie